2007-03831/

Culture, Communications et Condition féminine
Québec

Salle de presse

Communiqués - Ministère

Retour à la liste

Projet de construction du Centre de production des arts de la scène de Sherbrooke

LE GOUVERNEMENT DU QUÉBEC DONNE SON ACCORD DE PRINCIPE ET RÉSERVE UNE SOMME DE 1 510 000 $

Sherbrooke, le 6 mars 2003 – La ministre d'État à la Culture et aux Communications, M^me^ Diane Lemieux, a annoncé aujourd'hui que le gouvernement du Québec était favorable à la construction d'un nouvel édifice qui abritera le Centre de production des arts de la scène de Sherbrooke et qu'une somme de 1 510 000 $ était réservée à sa réalisation. La ministre a profité de l'occasion pour signer une entente de développement culturel avec la nouvelle ville de Sherbrooke. Cet événement s'est déroulé en présence du président de l'arrondissement de Brompton, vice-président du comité exécutif et représentant du maire de Sherbrooke, M. Clément Nault.

La Ville de Sherbrooke peut donc lancer le concours d'architecture et procéder à l'élaboration des plans et devis en vue de doter les intervenants professionnels en production des arts de la scène d'un nouveau lieu mieux adapté aux exigences du jour.

« L'amélioration des conditions d'exercice pour les artistes est une préoccupation constante qui guide nos décisions. En relogeant le Centre de production des arts de la scène de Sherbrooke, nous réaffirmons notre désir d'offrir aux artistes des outils et des moyens permettant de développer leurs activités et de contribuer à l'excellence dans l'offre de spectacles professionnels, et ce, dans toutes les disciplines », a déclaré la ministre Lemieux.

La construction du Centre de production des arts de la scène de Sherbrooke permettra de regrouper sous un même toit trois compagnies de danse, quatre compagnies de théâtre et une formation de théâtre musical. L'aide consentie provient du programme Soutien aux équipements culturels du ministère de la Culture et des Communications. La Ville de Sherbrooke accorde pour sa part une somme équivalente à celle accordée par le Ministère, le coût total des travaux étant estimé à plus de 3 M$.

Signature d'une entente de développement culturel

La ministre Lemieux a profité de son passage pour signer une entente de développement culturel, la première à intervenir avec la nouvelle ville de Sherbrooke. L'entente s'appuie sur cinq principes directeurs, soit : la contribution de la culture est essentielle à la qualité de vie; le leadership exercé par une ville est indispensable au maintien et à l'accroissement de sa vitalité culturelle; la mise en valeur de la réalité culturelle d'une ville est le moyen le plus sûr de laisser s'épanouir les traits caractéristiques de sa personnalité; le soutien octroyé à la vie culturelle est un investissement qui entraîne de nombreuses retombées sociales et

économiques dans toutes les sphères de l'activité humaine; la participation des citoyens représente la plus importante retombée sociale d'une politique culturelle municipale.

D'une durée de trois ans, cette entente de développement culturel est assortie d'un budget de 626 000 $ dont la moitié provient du ministère de la Culture et des Communications et du Conseil des arts et des lettres du Québec alors que l'autre moitié est fournie par la Ville de Sherbrooke. « Cette entente va nous permettre d'établir des mécanismes de concertation et de déterminer conjointement les priorités de développement culturel de la nouvelle ville, notamment au chapitre des équipements et du soutien aux projets », de conclure la ministre Lemieux.

Source :

Marjolaine Perreault
Attachée de presse
Cabinet de la ministre d'État à la Culture et aux Communications
Tél. : 418 380-2310

Retour à la liste

Haut de page

© Gouvernement du Québec, 2007